

CAMBODGE

LES CRIMES DU RÉGIME KHMER ROUGE AU CAMBODGE

Publication

Concept: RCN Justice & Démocratie

Textes : Sara Lanoye

Traduction : Pascale Lafruit et Alexia Papadis

Clause de non-responsabilité

© Illustrations

Malgré toutes les recherches engagées, il ne s'est pas avéré possible d'obtenir les copyrights pour toutes les illustrations de ce paquet éducatif. Il est demandé aux éventuels ayants droit de bien vouloir prendre contact avec pedagogie@rcn-ong.be.

Introduction

Le Cambodge a connu des périodes de tensions politiques qui se sont intensifiées sous l'autorité politique des Khmers Rouges. Entre 1975 et 1979, plus de 1,7 million d'hommes, de femmes et d'enfants ont péri à la suite de persécutions ethniques, religieuses et politiques. Ce passé donne un aperçu de certains mécanismes de groupe qui engendrent les violences de masse notamment : le pouvoir du conformisme, l'obéissance à l'autorité et l'effet de témoin (« bystandereffect »).

i

Données générales :

Dénomination officielle : Royaume du Cambodge

Capitale : Phnom Penh

Superficie : 181.035 km² (6 fois plus grand que la Belgique)

Population : 15,76 million d'habitants (2016)

Forme gouvernementale : Monarchie parlementaire constitutionnelle

Chef d'État : Norodom Sihamoni en est le Souverain. Hun Sen dirige le gouvernement depuis 1985 en sa qualité de Premier Ministre du Cambodge

Index de développement humain (IDH) : 0,563 en 2016, le Cambodge se trouve à la 143^e place sur 188 pays (la Belgique se trouve à la 9^e place)



800 — 1863 : De la civilisation Khmer au Protectorat français

Au 12^e siècle, le Royaume d'Angkor (800 – 1431) atteint son apogée. La ville d'Angkor est, avec un peu plus d'un million d'habitants, la plus grande capitale au monde. Le plus invraisemblable est que la civilisation angkoriennne s'est effondrée sous son propre poids. En effet, le Siam (actuelle Thaïlande) à partir du XV^e siècle, puis L'Annam (actuel Vietnam) au XVII^e ont cherché à dominer et à coloniser le Cambodge. Pour y échapper, le pays a demandé de l'aide à la France.



Complexe monumental d'Angkor Wat

1863 — 1953 : le Protectorat français

La France conquiert à cette période beaucoup de pays qui disposent des ressources économiques importantes (café, mines de charbon, mines...). Ainsi, elle va régner sur le Cambodge à partir de 1863. Le Cambodge est, d'abord, soumis au protectorat de l'État français avant d'être progressivement intégré à son empire colonial. En 1887, le Roi du Cambodge s'écarte de son pouvoir et la France considère le Cambodge comme appartenant à l'**Indochine française**. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Japon occupe le pays et encourage le nationalisme khmer. **Ce n'est qu'en 1953, que le Cambodge appelle à l'indépendance sous le règne du roi Sihanouk.**

1953 — 1975 : l'indépendance comme source de désunion et l'arrivée des Khmers Rouges

Le mouvement communiste politique et militaire des Khmers Rouges est fondé en 1960 par Pol Pot. **Il existe trois faits importants qui ont favorisé l'arrivée et la prise de pouvoir des Khmers Rouges :**

1. Chômage des jeunes éduqués

Le roi Sihanouk introduit une politique de développement communautaire dans les campagnes, investi en masse dans l'enseignement et, grâce à sa politique de neutralité, il peut compter sur un large soutien international de la France, des États-Unis, de la Chine et de la Russie. Malgré cela, le pouvoir en place et le secteur industriel ne parviennent pas à offrir suffisamment de travail aux jeunes ayant suivis une formation supérieure. Le mouvement communiste politique et militaire des Khmers Rouges en profitera pour embaucher activement les jeunes chômeurs mécontents.

2. Tensions sociales croissantes entre la population des campagnes et les citadins

Tandis que la campagne est surtout occupée par les Khmers, se forment également dans la ville des groupes ethniques de Chinois et de Vietnamiens. Due au fait que beaucoup de produits ne parviennent pas à la campagne, la guerre des paysans dans les villes s'intensifie face au pouvoir politique et économique. Ceci favorise donc l'arrivée et la prise de pouvoir des Khmers Rouges.

3. Instabilité économique, politique et militaire suite à la Guerre du Vietnam (1955 - 1975)

Les États-Unis bombardent des parcelles du Cambodge qui sont contrôlées par « les communistes vietnamiens ». Entre 1969 et 1973, on estime le nombre de morts de citoyens cambodgiens entre 200.000 et 450.000. Des milliers de paysans sont déplacés vers les villes suite aux bombardements. En 1970, le général Lon Nol orchestre un coup d'État, écarte Sihanouk du pouvoir et renomme le pays « la République Khmer ». Corrompu et affaibli, son gouvernement entre dans une guerre civile qui oppose les troupes gouvernementales aux Khmers Rouges. Entre-temps, les États-Unis continuent leurs bombardements sans tenir compte de la population civile. **En 1975, les Khmers Rouges, sous la direction de Pol Pot, renversent le gouvernement de Lon Nol et installent un régime de terreur qui se solde par la mort d'environ 1,7 million de personnes parmi 7 millions d'habitants.**

1975 — 1979 : le régime de terreur des Khmers Rouges

« Ils ont torturé mon père, assassiné la majeure partie de ma famille, détruit tout ce que j'aimais dans ce pays. Je n'arrive pas à croire que l'homme puisse être aussi mauvais. Quand je ferme les yeux, je pense aux gens que j'ai connus, à ma famille réunifiée, aux magnifiques paysages du Cambodge ».

(Hoeung a survécu aux camps de rééducation du régime des Khmer Rouges)

Les Khmers Rouges voulaient une épuration ethnique du Cambodge et installer **une société sans classes** vivant de l'agriculture, qui subvienne à ses propres besoins et, où tout le monde aurait les mêmes droits. Pour cela, une fermeture des frontières était prévue et, le Cambodge s'est vu coupé du reste du monde. **Le régime a évacué les villes, défendu le bouddhisme, supprimé la liberté de réunion, d'expression en langues étrangères, la propriété et l'argent privé, fermé des écoles, des usines et des hôpitaux et détruit des collections entières des bibliothèques.** Toute communication était rendue impossible et toutes les agences de presse, stations TV et de radio étaient fermées. La notion même de « famille » était supprimée. Le peuple a vécu, obligatoirement, dans des fermes collectives. Tous les repas étaient pris en communauté et, chacun recevait la même portion de riz. Tout le monde devait porter le même uniforme noir. Tout sentiment d'individualisme et de propriété privée était banni. L'idéologie politique et sociale des Khmers Rouges était basée sur un **sentiment de supériorité nationale et raciale**. Le nationalisme était anticolonial (donc anti-Français) et anti-impérialiste (donc anti-Américain). Sur le plan social, il y avait d'une part, « l'ancien peuple » qui était constitué principalement d'agriculteurs. Ils étaient considérés comme les habitants de souche et donc les sujets

les plus aptes pour aider à développer le nouveau Cambodge. D'autre part, les citoyens appartenaient au « nouveau peuple ». Ils devaient être rééduqués sinon tués. C'est pourquoi les Khmers Rouges envoyaient tous les citoyens vers les campagnes pour y travailler et suivre une rééducation. En même temps, l'engagement des forces de travail à la campagne était nécessaire pour pourvoir à sa propre survie. De plus, le régime totalitaire ne voulait pas de dissidents, il emprisonnait opposants politiques, intellectuels, minorités ethniques dont des Chinois, des Vietnamiens, des minorités Thai et le Cham islamique, des bouddhistes et des immigrés dans des camps de rééducation et de travaux forcés. La faim, les maladies, le contrôle, la dénonciation, la torture et les exécutions sommaires dominaient la vie quotidienne. De nombreuses victimes de ces épurations politiques et ethniques sont décédées dans le centre d'audition et d'exécution S21 (le Tuol Sleng actuel, musée et mémorial sur le génocide cambodgien) à Phnom Penh. De 1975 à 1979, environ 1,7 million d'hommes, de femmes et d'enfants mourraient d'épuisement, de faim, de maladie, de torture ou suite à des exécutions.



camps de travail forcé

1979 — 1989 : L'impunité du régime des Khmers Rouges.

En 1979, l'armée vietnamienne pénètre dans le Cambodge et chasse les Khmers Rouges. Le monde reçoit ainsi un aperçu des conséquences du régime de Pol Pot : plus de 1,7 million de personnes ont été tuées en moins de cinq ans (20 % de l'ancienne population), toute l'infrastructure étatique a été détruite (enseignement, soins de santé, etc.) et, on a retrouvé une population fort traumatisée. Toutefois, la plus grande partie de la communauté internationale a discrédité l'invasion vietnamienne sous prétexte que le Vietnam s'est rapproché de l'URSS grâce à l'invasion. Cette attitude a eu pour conséquence le déni de légitimité du nouveau gouvernement cambodgien et a, en outre, permis au régime de Pol Pot de continuer à siéger aux Nations unies jusqu'en 1989 ! Parallèlement, les différents gouvernements européens ont continué à livrer des armes et munitions aux Khmers Rouges jusqu'en 1991 dans leur combat contre le Vietnam et donc, aussi contre l'URSS. Cette situation a engendré un climat d'impunité au Cambodge. De plus, les efforts pour juger les dirigeants des Khmers Rouges n'ont été appuyés par aucune institution internationale. La Commission des droits de l'Homme des Nations unies a, par exemple, refusé de se prononcer en 1979 sur un rapport des violations en masse des droits de l'Homme au Cambodge entre 1975 et 1979. Toutefois, quelques organisations de la société civile internationale ont continué à faire pression sur la communauté internationale particulièrement dans les années '90 pour enquêter sur les crimes.

1989 — 2018 : un long chemin vers la justice : le tribunal du Cambodge

Et soudainement leurs aveux sont trouvés. Et derrière ces témoignages, il est écrit « exécuté à cette date... ». Il n’y avait donc plus de place au doute. Il y avait ici un camp d’extermination, et il y en avait encore d’autres. Pourquoi je me bats pour un tribunal ? Il s’agit de crimes qui ont été commis contre la communauté cambodgienne. Et si nous ne faisons rien, alors nous oublierons. Et oublier est pire que tout, car alors, cela pourrait recommencer. »

(Hoeung a survécu aux camps de rééducation du régime des Khmer Rouge)

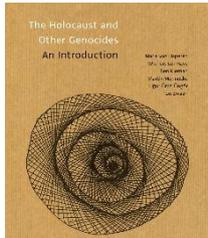
En 1989, les troupes vietnamiennes se retirent du Cambodge et en 1992, le pays est placé sous le contrôle de l’UNTAC (Autorités de transition des Nations unies au Cambodge). Après les élections de 1993, Sihanouk redevient roi. Ce n’est qu’à partir de 1998 qu’est introduite une politique de réconciliation nationale. Au même moment, le Cambodge et les Nations unies finalisent des négociations de longues années (de 1999 à 2006) et qui mettent sur pied un tribunal international mixte. C’est en 2007 que les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ont condamné cinq des plus grands auteurs de crimes du régime des Khmers Rouges et ont qualifié le régime des Khmers Rouges coupable de crimes contre l’humanité et de génocide.

Toutefois, la mixité politique, le nombre limité d’accusés et la répartition inégale des juges internationaux ont fortement nui à la crédibilité du tribunal. Ce travail reste néanmoins un premier pas dans la bonne direction et d’autres processus suivirent. En 2011, 2012, 2014 et 2017, différents processus ont été mis en place au cours desquels seuls quelques membres ont été condamnés à des peines de prison à vie pour des crimes contre l’humanité et génocide. Un plus grand nombre de responsables des crimes et présumés coupables sont décédés d’une mort naturelle avant d’être traduits en justice. Par exemple, Pol Pot est décédé en 1998 sans avoir été jugé. Ainsi, une grande majorité des concernés et des auteurs de crimes a pu continuer à vivre sans devoir s’inquiéter d’être jugée. Ceci rend évidemment plus difficiles le traitement du traumatisme, la réconciliation et la reconstruction de la société cambodgienne.

D’un point de vue démographique et économique, le Cambodge se remet petit à petit de la terreur des Khmers Rouges. Depuis vingt ans, on observe une légère croissance économique annuelle, même si, celle-ci est fort dépendante du tourisme, de la production textile et de l’aide étrangère. Sous l’angle politique, la démocratie au Cambodge reste encore vulnérable. Les membres du gouvernement et du pouvoir judiciaire sont corrompus et la situation globale des droits de l’Homme est encore particulièrement inquiétante. À peine dix ans après la création du tribunal international mixte, il reste important de se rappeler et de se souvenir des événements passés en vue d’établir les conditions nécessaires pour vivre ensemble durablement et de guérir les traumatismes du passé. C’est ainsi qu’une attention particulière est accordée à l’histoire des Khmers rouges et aux témoignages des victimes dans l’enseignement au Cambodge.

Références bibliographiques

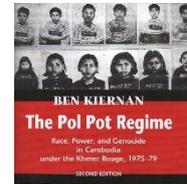
Livres



Van Haperen, M. (e.a.), *The Holocaust and other genocides : an introduction*, NIOD Amsterdam University Press, Amsterdam, 2012.

Ce livre donne un bref aperçu des cinq génocides du 20^e siècle, dont l'holocauste, les crimes du régime des Khmers Rouges et le génocide rwandais. Le livre fait le point sur les réalisations et les limitations du droit international.

Kiernan, B. *Le Régime de Pol Pot : Course, Puissance et Génocide au Cambodge sous le régime des Khmer Rouge, 1975-1979*. New Haven, CT., 2008.



Sites web

<http://www.massviolence.org>

La banque de données en ligne sur la violence de masse et les génocides du 20^{ème} siècle.

[Http://www.niod.nl](http://www.niod.nl)

L'Institut Néerlandais pour les études sur la guerre, l'holocauste et les génocides exécute et stimule la recherche scientifique sur les guerres et les génocides au 20^{ème} et 21^{ème} siècle. La question principale concerne l'impact que cela peut avoir sur l'individu et la société.

[Http://www.icti.org](http://www.icti.org)

Le Centre International pour la Justice de Transition renforce les appareils judiciaires dans les pays en transition et offre plusieurs de leurs publications en ligne.

Des suggestions?

Votre feed-back est très utile. Avez-vous utilisé notre manuel et/ou l'une de nos fiches thématiques? En êtes-vous satisfaits? Souhaitez-vous faire des remarques, ou suggérer des ajouts? N'hésitez pas à nous le faire savoir sur pedagogie@rcn-ong.be. D'avance un tout grand merci pour votre contribution.